En quête de réponses

Par **Robiche**, le **27/12/2015** à **12:32**

Bonjour, je me présente je suis en L1 de droit au Mans et voilà, j'aimerai en savoir plus sur les différentes possibilités de métiers que le droit nous offre [smile25]

J'aime particulièrement le droit international, après je vois beaucoup de messages pessimistes comme quoi cette branche est bouchée et élitiste... Qu'y aurait-il comme possibilités de métiers ? Ou encore que propose le droit international privé ? Le problème est que je ne suis pas fan d'économie et j'ai bien l'impression qu'il faut maîtriser cette matière pour le DI.. Après je n'ai abordé que des notions générales de DI en L1

Sinon d'autres branches vous paraissent intéressantes ? Droit de la famille peut être ?

Je tiens juste à préciser que j'adore l'anglais et je compte faire le parcours anglais juridique! Donc auriez-vous des conseils ou des parcours à me proposer ?

Merci d'avance et désolée pour la longueur du message ^^

Par **OOO**, le **27/12/2015** à **23:14**

Il serait intéressant de savoir ce qu'est le "droit international" que vous avez en tête car ce n'est pas vraiment une notion claire.

Le droit international privé, par exemple, n'est pas vraiment un "droit" en tant que tel, c'est une matière où l'on se préoccupe de savoir quel droit national appliquer à une situation.

Je n'ai pas vraiment d'exemple de métiers se spécialisant en DIP. Tout le monde peut se retrouver confronté à des questions de DIP dès que la situation est internationale, mais c'est plutôt ponctuel et je n'ai jamais vu de département "DIP" chez les entreprises ou les avocats.

Bon après je ne connais pas tout donc si quelqu'un veut me contredire ce sera avec joie ^^

Par **Robiche**, le **28/12/2015** à **11:33**

Merci pour ta réponse déjà :) Alors justement je n'ai pas d'idées précises du droit international simplement les quelques prémices que j'ai pu voir durant les cours. Après les langues

m'intéressent beaucoup et les relations avec les entreprises internationales également tout comme l'ONU. Cependant de ce que je lis cette branche m'a l'air un peu fermée et très élitiste.

Après je ne suis qu'en première année, j'ai le temps d'apprendre de nouvelles choses qui m'ouvriront peut être des envies ;) Mais voilà je voulais juste me renseigner. J'avais également vu le droit des affaires internationales, savez vous ce que c'est précisément, les matières étudiées, les débouchées ?

Par **OOO**, le **28/12/2015** à **12:47**

De façon générale, le droit est une matière nationale. Vous apprendrez le droit français lequel pourra inclure certains traités internationaux sur des sujets ponctuels, et sera surtout fortement impacté par l'UE, mais reste le droit français.

Concernant le droit des affaires, les affaires pourront être internationales, mais le droit restera national. Vous pourrez notamment travailler sur ce genre de dossiers dans les services juridiques de grandes entreprises présentes dans plusieurs pays, ou dans les grands cabinets d'avocats d'affaires parisiens. Vous pratiquerez le droit français, mais appliqué à des opérations ou des litiges transnationaux. Il se peut que vous ayez à explorer un peu le droit d'autres pays à cette occasion, mais en pratique dès que cela devient un peu complexe il sera plus fréquent de collaborer avec des juristes étrangers pour qu'ils traitent les questions de leur propre droit (une grande entreprise demandera à sa filiale étrangère, des avocats collaboreront avec des confrères étrangers etc..).

Par **Robiche**, le **28/12/2015** à **13:40**

D'accord, je comprends mieux dans ce cas ! Ca m'a l'air plutôt intéressant !

J'ai également pu voir des masters en droit de la propriété intellectuelle, en quoi consiste-t-il ?

Par **Alister**, le **28/12/2015** à **17:21**

Bonjour,

Le droit de la PI est une matière assez spécialisée et concerne notamment le droit des brevets, marques, droits d'auteur/dessins et modèles.

De manière synthétique, un juriste spécialisé en PI doit envisager des stratégies de protection et de valorisation du savoir-faire de son entreprise. A côté de cette fonction, le juriste PI a un rôle important dans l'analyse et la rédaction de contrats de partenariat, accords de consortium, de cession, de confidentialité et de licence.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Robiche**, le **28/12/2015** à **17:45**

D'accord, merci beaucoup pour les explications !

Par **Yn**, le **29/12/2015** à **11:03**

[citation]c'est plutôt ponctuel et je n'ai jamais vu de département "DIP" chez les entreprises ou les avocats. [/citation]
Tous les gros cab parisiens ont un secteur international, ce pôle est même parfois divisé en plusieurs secteurs (arbitrage, contrats, etc.). Certains cab ne font même que ça...

Comme toujours, l'aspect droit des affaires est le plus porteur. Tu as d'excellents M2 à Paris 1 et Paris 2 qui offrent de très bons débouchés.

Le profil le plus intéressant est selon moi le suivant : une formation en droit des affaires et une spécialisation dans les problématiques du DCI.

Par **OOO**, le **29/12/2015** à **11:19**

"Tous les gros cab parisiens ont un secteur international"

> Hm, pas d'accord. Je veux bien croire que ça existe, et je ne connais certainement pas tous les cabinets, mais ce n'est pas aussi courant que ça. Personnellement je n'ai jamais vu un département "international". "Arbitrage", oui, mais c'est une spécialité en soi (souvent regroupée avec le contentieux), que les dossiers soient internationaux ou franco-français, pas un pôle qui gère les dossiers internationaux.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés